



RCDSP Politique de prix

En vigueur le 1er avril 2011

Depuis 2004, le RCDSP a évolué et s'est développé de façon importante. Pour cette raison, le RCDSP a revu et mis à jour sa politique de prix afin de mieux refléter l'état actuel de l'organisation et les besoins de nos clients.

Cette politique traite de la structure de prix du catalogue du RCDSP (incluant le rabais basé sur le volume et les options de licence) ainsi que des autres services offerts (portails désignés). Cette politique est conçue pour améliorer la cohérence, la transparence et la compréhensibilité du modèle de prix du RCDSP. Elle contribuera aussi à la pérennité du RCDSP.

Prix du catalogue

Le catalogue des cours en ligne du RCDSP offre un vaste éventail de formation pour les policiers canadiens et la communauté de l'application de la loi au Canada. La majorité de ces cours sont développés par le RCDSP en collaboration avec les experts en la matière provenant de la communauté policière. D'autres cours sont aussi développés par des services de police ou organismes. Ces cours sont adaptés pour être rendus disponibles sur la plate-forme LMS du RCDSP pour les policiers et la communauté de l'application de la loi.

Les frais d'inscription qui se retrouvent dans le catalogue du RCDSP sont déterminés comme suit :

- Le prix des cours est basé sur plusieurs éléments incluant la durée de celui-ci, la richesse des médias, les coûts totaux de conception, les frais du fournisseur de contenu, le financement extérieur, etc.
- Lorsqu'ils sont disponibles, les cours financés par le Conseil sectoriel de la police sont offerts en évènement d'apprentissage gratuit pour une période de 4 mois.

Rabais basé sur le volume

Le RCDSP offre des prix réduits lorsqu'un service achète un cours pour **plus de 10 %** de ses policiers. Les rabais s'appliquent comme suit :

Prix des cours	PRIX PAR UTILISATEUR				
	25 \$	50 \$	100 \$	150 \$	200 \$
0 % à 10 % des policiers	Non admissible pour le rabais				
11 % à 50 % des policiers	20 \$	40 \$	80 \$	120 \$	160 \$
51 % à 100 % des policiers	15 \$	30 \$	60 \$	90 \$	120 \$

Exemple :

Cours :	Reconnaître les personnes perturbées affectivement		
Prix du catalogue/Apprenant :	50 \$		
Total de policiers du Service X :	100		
Inscriptions (policiers et non-policiers) :	10	30	110
Pourcentage de rabais :	10 %	20 %	40 %
Prix rabais pour le cours/Apprenant :	n/a	40 \$	30 \$
Prix d'achat total (excluant les taxes) :	500 \$	1 200 \$	3 300 \$
Économies totales :	n/a	300 \$	2 200 \$

Notes :

- Le rabais de volume s'applique sur Un achat de cours. Les inscriptions peuvent être faites toutes en même temps OU un service peut donner un nombre précis d'inscriptions pour un cours. Dans ce dernier cas, les inscriptions peuvent être soumises au fur et à mesure jusqu'à ce que le nombre d'inscriptions achetées soit atteint. Les inscriptions achetées ne peuvent pas être transférables. Elles doivent être utilisées pour le cours pour lequel elles ont été achetées.
- Le rabais sera basé sur le total de policiers, mais s'applique aux policiers, non-policiers et civils qui travaillent pour le service de police.
- Le rabais **S'APPLIQUERA** aux cours qui ont été développés avec le financement du Conseil sectoriel de la police
- Le rabais s'applique à un service de police comme un tout. Les divisions ne sont **PAS** considérées comme des entités différentes.
- Tous les calculs de rabais doivent être vérifiés par un représentant du RCDSP.



Prix de licence

Les services qui offrent des formations à un grand nombre de membres ou de la formation continue peuvent bénéficier d'une licence de cours. Cette option donne à ces services un accès illimité au cours selon des termes précis. Dans la plupart des cas, une licence est l'option la plus avantageuse pour les grands services de police qui donne de la formation à une grande partie de son personnel ou qui offrent une formation obligatoire.

Le prix de licence sera fixe et basé sur le prix du cours en catalogue.

Liste de prix du catalogue	Licence - 1 ^{ère} année	Licence – Années suivantes
25 \$	10 000 \$	5 000 \$
50 \$	20 000 \$	10 000 \$
100 \$	25 000 \$	12 500 \$
150 \$	30 000 \$	15 000 \$
200 \$	35 000 \$	20 000 \$

Note : Cette politique ne s'applique pas à *Reconnaître les personnes perturbées affectivement*, *Criminal Use of Diamonds* ou *Death Notification* dont le prix en catalogue est de 50 \$, mais dont la licence est de 10 000 \$ (pour la première année) et de 5 000 \$ (pour les années suivantes).

Exemple : Une comparaison de deux services qui planifient de mener une année de formation avec *Identification des armes à feu pour agents publics*.

Cours :	Identification des armes à feu pour agents publics	
Prix au catalogue/Apprenant :	50 \$	
	Service A	Service B
Total des policiers du Service X :	1000	500
Nombre d'inscriptions (policiers et non-policiers) :	800	260
Prix de rabais au volume :	24,000 \$	7,800 \$
Prix de licence :	20 000 \$ (1^{ère} année)	20 000 \$ (1^{ère} année)

Une licence est plus économique pour les plus grands services.

Le rabais de volume est plus économique pour les plus petits services.

Note :

- Une licence de prix s'applique aux policiers, non-policiers et membres civils d'un service de police.



Prix pour les portails désignés de base

Le RCDSB a la capacité de créer des portails désignés pour les services de police à l'intérieur de sa plate-forme LMS. Cette option qui offre les services dans un environnement d'apprentissage distinct est une alternative très rentable à l'achat d'une plate-forme LMS indépendante. Les coûts qui suivent sont en relation avec une configuration de base d'un portail. Pour une personnalisation plus détaillée ou pour obtenir des services autres que ceux mentionnés dans cette liste seront sujets à des frais additionnels.

- Frais de montage du portail : 3 000 \$
- Frais d'accès annuels : 4,00 \$/utilisateur
- Frais annuels minimums de 1 000 \$, s'appliquent à tous les portails (équivalent à 250 utilisateurs inscrits)
- Des frais annuels additionnels de 75\$ pour les cours ou vidéos qui ne sont pas du RCSP (en assumant qu'ils ne sont pas plus longs qu'une heure pour les cours et que 20 minutes pour les vidéos).

Cela s'applique à l'offre associée au portail de base qui comprend :

- un environnement selon les couleurs du service;
- les services du support technique du RCDSB;
- l'inscription initiale des apprenants au portail;
- le rapport de base pour chacun des cours sur le portail jusqu'à un maximum de 12 par année;
- la formation d'un administrateur de portail afin qu'il puisse gérer les inscriptions et les rapports;
- l'hébergement sur le portail pour un maximum de 10 cours qui ne proviennent pas du RCDSB;
- un certificat pour l'apprenant qui a complété un cours;
- un sondage de satisfaction des apprenants.